



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DRÔME

L'année 2022 sera une année moyenne en 2050 et fraîche en 2100. Le climat de Valence en 2050 se rapprochera de celui de l'Afrique du Nord actuellement.

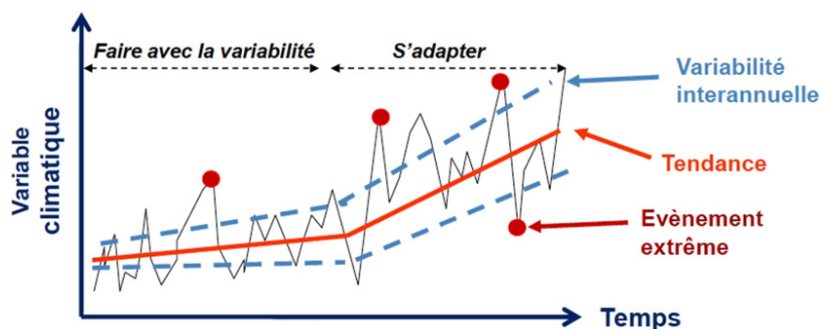
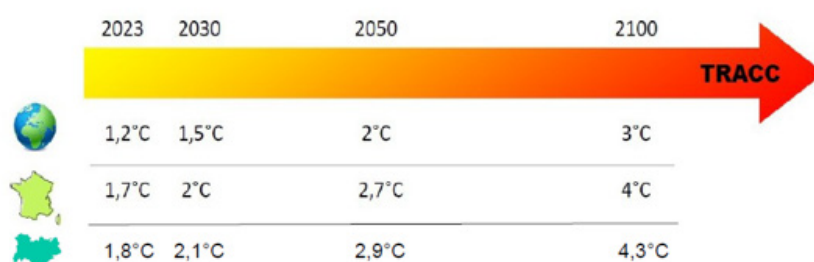
Il faudra composer avec une variabilité interannuelle plus importante et des événements extrêmes plus fréquents (vagues de chaleur, pluies intenses...)

LA VITICULTURE DANS LA DRÔME

CHANGEMENT CLIMATIQUE : COMMENT S'ADAPTER ?

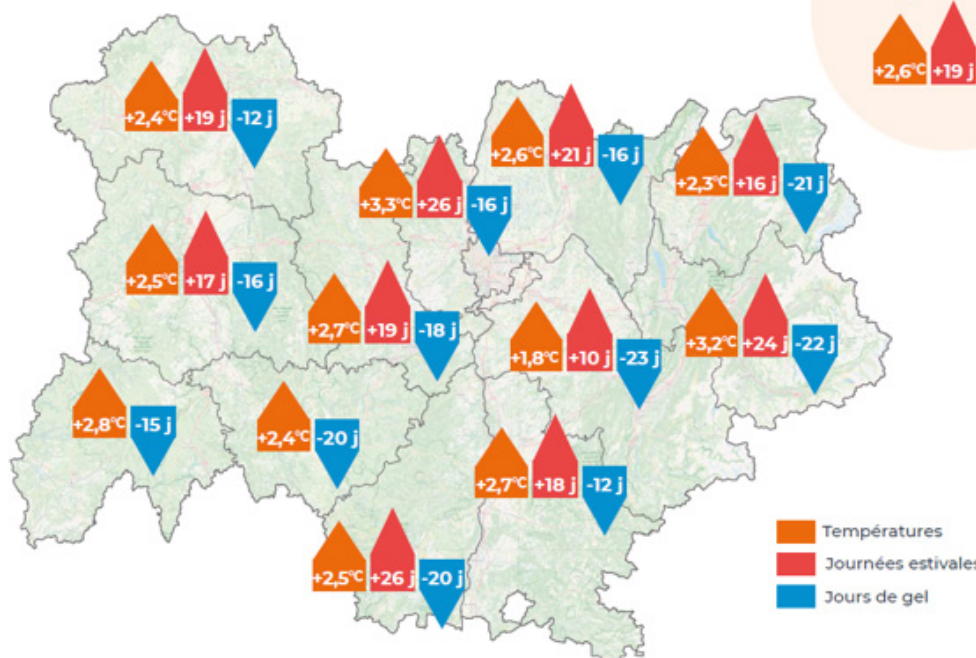
LES TENDANCES

La Trajectoire de Référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC) simule le climat auquel nous devons nous préparer et adapter nos activités.



Évolution des moyennes entre les deux dernières périodes trentennaires 1964-1993 / 1994-2023

Température, nombre de journées estivales et de jours de gel



Tendance régionale



Ces changements s'observent déjà dans notre région.



AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES ANNUELLES

	Tain-l'Hermitage		Die		Nyons	
	2010	2050	2010	2050	2010	2050
Température médiane en hiver	4,38	5,64	0,64	2,08	5,53	6,86
Température médiane au printemps	11,68	12,86	6,63	8	10,94	12,12
Température médiane en été	21,13	22,94	16,14	18,4	20,96	22,78
Température médiane en automne	12,8	14,38	8,73	10,32	12,5	14,11

Avoir des hivers plus chauds aura un impact sur les populations de ravageurs :

- émergence de ravageurs, voire remplacement de certaines populations.

Des populations peu adaptées vont disparaître (ex. *Cochylis*), tandis que des émergents vont s'installer. Certains s'installent déjà comme *Cryptoblabes*.

La vigne risque de rentrer plus tard en dormance :

- mise en réserve altérée : due à une dégradation de la descente de sève. Sur le long terme, le redémarrage des bourgeons sera dégradé, avec un dépérissement des ceps.
- avancée de tous les stades phénologiques

Modification de la typicité actuelle des vins de nos secteurs : généralisation des profils cuits et surmûris, augmentation du taux d'alcool, au détriment de la fraîcheur. Émergence probable de nouveaux produits.

Baisse de rendement.

CONSEIL

Changer de méthodes culturales (hauteur du fil porteur, hauteur de feuillage, exploiter différentes méthodes d'ombrage comme les filets, barrières minérales, l'agroforesterie)

Adapter son matériel végétal (Cépages et porte-greffes plus tardifs)



LE RISQUE DE GEL DIMINUE

Dénombrement des jours de gel (température minimale inférieure à 0°C) pour la période du 1^{er} avril au 31 mai.

Nombre de jour de gel du 1 ^{er} avril au 31 mai	Tain-l'Hermitage		Die		Nyons	
	2010	2050	2010	2050	2010	2050
Avril	0	0	1	0	0	0
Mai	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	1	0	0	0
Avril max	7	4	20	12	9	4
Mai max	3	0	7	3	2	1
Total max	10	4	27	15	11	5

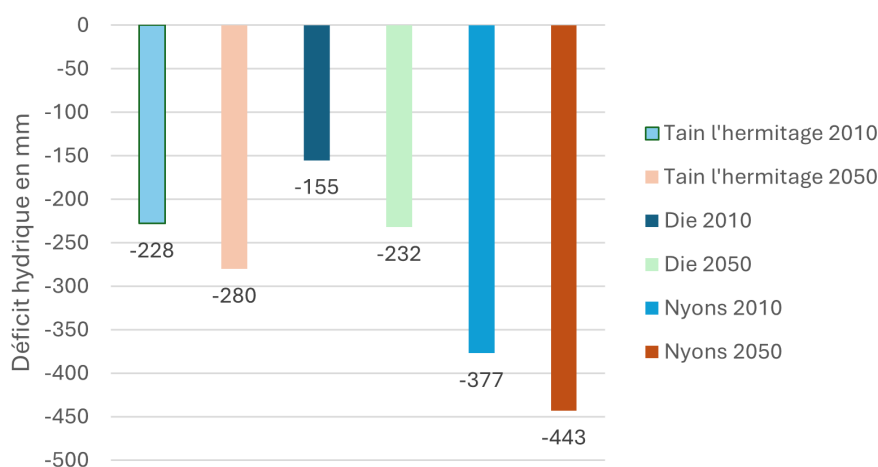
Le risque de gel reste présent, quoique en diminution.



STRESS HYDRIQUE EN HAUSSE

Cumul du bilan hydrique quotidien (précipitations - ETP) pendant la période végétative de la vigne du 1^{er} avril au 30 septembre.

Déficit hydrique 2010 vs 2050



Malgré l'augmentation de la pluviométrie hivernale et printanière, le déficit hydrique va se dégrader dans les années à venir.

Plusieurs raisons :

- des besoins estivaux plus importants (hausse des températures)
- une moins bonne recharge des sols lors des orages violents, favorisant les ruissellements.

Cette évolution est plus marquée dans le Diois et le sud du département.

Le risque de grêle sera accentué.

CONSEIL

- Mise en place de l'irrigation, si possibilité (goutte à goutte en fonction des besoins)
- Prévoir de stocker l'eau en hiver
- Conduite (taille, hauteur de feuillage ...)
- Hydrologie régénérative : engrais verts (infiltration, mulch), aménagement paysager
- Matériel végétal supportant mieux le stress hydrique (cépages et porte-greffes)
- Filets anti-grêle



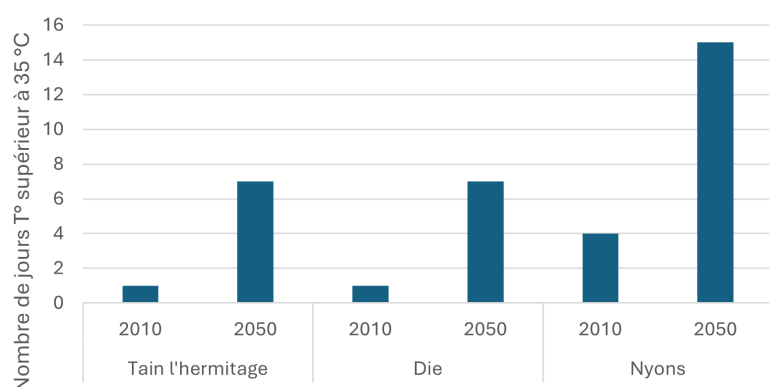
PLUS DE JOURS ÉCHAUDANTS

L'augmentation du nombre de jours échaudants provoquera plus de dégâts sur le matériel végétatif (affaiblissement, brûlage, folletage), et sur la récolte (échaudage, dégradation du potentiel oenologique), des effets négatifs sur la photosynthèse (arrêt à +40°C) et des difficultés pour mener à bien les traitements phyto (soufre entre autres).

Augmentation de la pénibilité du travail au vignoble.

Installation de nouveaux ravageurs supportant les fortes températures.

Nbr Jour T° > 35°C période 1er juin au 30 septembre



CONSEIL

- Installation d'ombrage (comme les filets, barrières minérales, l'agroforesterie...).
- Gestion de la couverture du sol (enherbement, matière organique, engrais vert...)
- Matériel végétal résistant aux fortes températures (cépages et porte-greffes)
- Adaptation des horaires de travail



S'adapter c'est possible !

S'adapter c'est
construire votre
projet sur mesure
pour maintenir une
activité économique
agricole.

+ D'INFOS SUR
L'IMPACT DU
CLIMAT DANS NOTRE
DÉPARTEMENT



COMMENT S'ADAPTER ?



✓ Pilotage irrigation
et matériel

✓ Choix du matériel
végétal (cépages et porte-
greffes) supportants une
hausse des températures

✓ Couverture des
sols (MO, favoriser la
biodiversité, ombrage du
sol...)

✓ Stockage de l'eau

✓ Nouveaux itinéraires
techniques (dates de taille,
hauteur de feuillage ...)

✓ Diversification

✓ Mise en place de
techniques d'ombrages
(filets, barrières minérales,
agroforesterie...)

✓ Rétention et infiltration
de l'eau

✓ Adaptation des horaires
de travail

Profitez-en pour tester de nouvelles pratiques !

Sources : Météo France, Solagro, ORCAE, ORACLE, CCEplorer
Simulation : Climadiag Agri – TRACC

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR
L'Union
Européenne
Financière

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Contactez la Chambre d'agriculture de la Drôme

Laurent QUADRIO

Chargé de mission «Ambition Climat»

☎ 06 22 42 53 94

laurent.quadrio@drome.chambagri.fr

Alixé SANQUER

Conseillère viticulture

☎ 06 10 28 25 77

alixe.sanquer@drome.chambagri.fr

drome.chambres-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DRÔME